



École secondaire  
André-Laurendeau

## GUIDE DE LA RENTRÉE 2020-2021

Chers parents,

Nous entamons une année scolaire qui sera différente des années précédentes. Nous avons réussi à faire entrer tous nos élèves à temps plein en respectant les recommandations de la Santé publique. Ce tour de force nous oblige à réquisitionner certains locaux afin de leur attribuer de nouvelles vocations. Le but étant d'avoir assez de classes pour pouvoir accueillir tous nos élèves.

Notre objectif premier est de leur permettre de vivre une routine plus structurée, nécessaire à leur développement et leur épanouissement dans un environnement sain et sécuritaire. Nous adopterons une approche plus personnalisée afin de permettre à chaque élève de s'adapter à sa nouvelle réalité.

Pour plus d'informations, nous vous suggérons de consulter le plan de la rentrée scolaire du Gouvernement du Québec. Nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant et vous rendre à la section **Rentrée en éducation pour l'automne 2020 (COVID-19)**: [https://www.quebec.ca/education/rentree-education-automne-2020-covid-19/?utm\\_source=print&utm\\_medium=print&utm\\_campaign=MEES\\_rentree\\_2020](https://www.quebec.ca/education/rentree-education-automne-2020-covid-19/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=MEES_rentree_2020)

Voici une foire aux questions qui devrait répondre aux nombreuses interrogations que suscitent cette rentrée scolaire pas comme les autres.

### Plan opérationnel

Chaque école doit mettre en place un plan opérationnel comportant un protocole d'urgence advenant une seconde vague d'écllosion exigeant un confinement total ou partiel. La santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel sont au cœur de nos préoccupations et demeurent notre priorité numéro un. À la lumière des directives qui nous ont émises par la Santé publique, toutes nos actions se calquent sur les recommandations qui nous été dictées et seront modifiées au besoin à la suite de nouvelles notifications.

## **Foire aux questions**

### **Information générale**

1. Comment se fera la rentrée scolaire de mon enfant ?
2. Quelle est la date du premier jour d'école et par quelle porte dois-je entrer ?
3. Je n'ai pas encore reçu notre commande de polos déposée en juin dernier, quelle est la procédure à suivre pour aller la récupérer chez le fournisseur ?
4. Quand recevrons-nous les informations sur le transport scolaire ou sur le transport par le RTL ?
5. Exigez-vous le port du masque partout ?
6. Si mon enfant a oublié son masque allez-vous lui en fournir un ?
7. Quand allez-vous prendre la photo scolaire afin que mon enfant puisse utiliser sa carte étudiante ?
8. Est-ce que les élèves seront 2 par casier ? Si oui, pourront-ils choisir leur colocataire de casier, surtout pour les plus vieux ?
9. Peuvent-ils partager du matériel ou des instruments de musique ou de laboratoires ?
10. Les fontaines d'eau sont-elles accessibles aux élèves ou doivent-ils avoir une gourde ?
11. Comment prévoyez-vous l'organisation des repas ?
12. Les élèves auront-ils l'accès à la cafétéria où doivent-ils manger dans leur classe ?
13. Comme parent, puis-je venir à l'école quand je veux ou l'accès est-il limité ?
14. Quels rôles les parents peuvent-ils jouer pour assurer la sécurité de leur enfant ?

### **Les mesures sanitaires**

15. Quelles sont les mesures sanitaires qui ont été mises en place à l'école ?
16. Comment allez-vous assurer la gestion d'une éclosion ?
17. Si mon enfant me dit ne pas se sentir bien où allez pour trouver les informations dont j'ai besoin pour me faire une idée ?
18. Comment allez-vous gérer l'utilisation des toilettes entre chaque période ?

### **La vie pédagogique**

19. Comment allons-nous supporter nos élèves advenant une seconde éclosion ?

### **Le parascolaire**

20. Peut-on prévoir des activités parascolaires et des sorties avant la fin de l'année scolaire ?

# Foire aux questions

Nous avons divisé nos questions en 4 volets :

- Information générale
- Mesure sanitaire
- La vie pédagogique
- Les activités parascolaires

## Information générale

### 1. Comment se fera la rentrée scolaire de mon enfant ?

À la suite des directives émises par la Direction de la santé publique le 10 août dernier, nous adapterons notre façon d'accueillir nos élèves.

- Notre entrée se fera de façon progressive soit le lundi 31 août et le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Lors de cette journée, les élèves recevront leurs effets scolaires (manuels, agenda, cahiers d'exercices, la commande des uniformes...).
- Un courriel personnalisé vous sera transmis par le tuteur de votre enfant, juste avant la rentrée, en vous précisant les modalités d'accueil. N'hésitez pas à entrer en contact avec lui par courriel ou par téléphone, et ce, tout au long de l'année. Il est le point d'ancrage de votre enfant à l'école.
- Le port du costume est obligatoire pour tous. Pour les nouveaux qui sont en attente de recevoir leur commande (**élèves de 1<sup>re</sup> secondaire**), nous vous demandons de porter des vêtements qui s'apparentent à la tenue vestimentaire en arborant les couleurs de l'école.
- Pour accéder à l'école, il devra porter un masque et utiliser la porte qui lui sera indiquée dans le courriel que vous recevrez.
- Un surveillant sera désigné à chaque porte d'entrée et de sortie.
- Dès leur arrivée, les élèves seront invités à se rendre dans leur classe-bulle.
- Lors du premier cycle de 9 jours, nous recommandons que les élèves apportent uniquement le matériel destiné pour les cours à suivre durant la journée, jusqu'à ce qu'on lui octroie un casier.
- Lors des pauses, les élèves qui sortent à l'extérieur ne pourront pas rentrer avant la cloche. Les portes extérieures seront fermées et s'ouvriront 5 minutes avant à la cloche.

	LUNDI 31 AOÛT 2020	LE MARDI 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020
Secondaire 1	08 h 00 à 14 h 40	Congé
Secondaire 2 , Escale 2, Prolongation de cycle	Congé	08 h 00 à 14 h 40
Accueil	08 h 00 à 14 h 40	08 h 00 à 14 h 40
Secondaire 3	Congé	08 h 00 à 14 h 40
Secondaire 4	Congé*	08 h 00 à 14 h 40
Secondaire 5	08 h 00 à 14 h 40	Congé
Escale 1	08 h 00 à 14 h 40	Congé
Adaptation scolaire: Classes spécialisées	Congé	08 h 00 à 14 h 40

## **2. Quelle est la date du premier jour d'école et par quelle porte l'élève doit-il entrer?**

- Le tuteur de votre enfant vous enverra un courriel contenant toutes les informations nécessaires.
- Le retour en classe à temps plein se fera en présentiel à partir du 2 septembre, et ce, pour tous les niveaux.
- Il est fortement conseillé d'avoir au moins une gourde d'eau ainsi qu'un lunch froid, car le service de cafétéria ne sera pas disponible avant plusieurs jours et les fours à micro-ondes sont non-fonctionnels.

## **3. Je n'ai pas encore reçu notre commande de polos déposée en juin dernier, quelle est la procédure à suivre pour aller la récupérer chez le fournisseur ?**

- Si vous aviez choisi la livraison à l'école, les polos seront remis à votre enfant en même temps que le matériel scolaire au premier jour d'école. Dans le sac reçu, vous trouverez une note du fournisseur vous indiquant les étapes à suivre en cas de retour.
- Si par malheur vous ne recevez pas la commande le jour 1, soyez assurés que la commande vous parviendra au courant de la première semaine d'école.
- Pour les nouveaux, qui sont en attente de leur commande, nous vous demandons de porter des vêtements qui s'apparentent à la tenue vestimentaire en arborant les couleurs de l'école.

## **4. Quand recevrons-nous les informations sur le transport scolaire ou sur le transport par le RTL?**

- Les élèves ayant droit au transport scolaire ou au RTL recevront un courriel de l'organisation scolaire leur donnant toutes les informations nécessaires.
- Nous vous suggérons de vérifier le circuit d'autobus scolaire la veille de la rentrée scolaire afin de vous assurer qu'il n'y a eu aucun changement.
- **Si possible, nous vous recommandons d'utiliser le transport actif**
- Nous vous invitons à utiliser l'outil de consultation Info-transport disponible sur le site Internet de la CSS Marie-Victorin afin de vérifier si votre enfant est admissible au transport. Vous trouverez aussi toutes les informations nécessaires (mode de transport, numéro de parcours, emplacement de l'arrêt, heure d'embarquement/débarquement ... Vous pouvez accéder à l'Info-transport en cliquant sur le lien suivant; [www.csmv.qc.ca/la-csmv/transport-scolaire/coordonnees-de-transport/](http://www.csmv.qc.ca/la-csmv/transport-scolaire/coordonnees-de-transport/)

### **Mesures de sécurité mises en place dans le transport scolaire :**

- Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les élèves;
- Du gel antiseptique est disponible à l'entrée du véhicule;
- On privilégie que les fratries s'assoient ensemble;
- On favorise la constance des places de l'élève d'un jour à l'autre;
- Désinfection des aires les plus fréquemment touchées par les élèves.

Pour plus d'informations, consulter le site Web : <https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/transport-scolaire/>

## **5. Exigez-vous le port du masque partout ?**

Nous aimerions faire la différence entre le couvre-visage ou le masque de procédure qui est obligatoire lors de tous les déplacements en dehors de la bulle-classe.



Le couvre-visage est une pièce de tissu qui couvre le nez et la bouche et qui empêche les gouttelettes de se propager. Vous pouvez le confectionner vous-même.



Tandis que le masque de procédure est le type de masque que vous retrouvez généralement dans les milieux de soins. Il est jetable après usage.

- Lors des déplacements dans l'école le port du couvre-visage ou du masque de procédure est obligatoire.
- L'école ne priorise pas l'un ou l'autre.
- Nous avons remarqué que les couvre-visages suivent de plus en plus la mode et véhiculent plusieurs messages. Nous aimerions vous rappeler que l'une des valeurs véhiculées à l'école est la bienveillance, alors nous n'accepterons pas les masques qui propagent des contenus ou images offensants et/ou discriminatoires allant à l'encontre de ces principes.

## **6. Si mon enfant a oublié son masque allez-vous lui en fournir un ?**

- Il est de la responsabilité du parent de fournir le masque.
- Si un élève oublie son masque, il pourra se procurer un masque de procédure à la réception de l'école.
- Il lui sera possible d'acheter un ensemble de masques de procédure.
- Si cet oubli se répète fréquemment, des frais pourraient être portés sur votre facture scolaire.

## **7. Quand allez-vous prendre la photo scolaire afin que mon enfant puisse utiliser sa carte étudiante ?**

- Les photos scolaires seront prises à l'école durant le premier cycle scolaire et la carte étudiante sera remise à votre enfant. Nous lui demandons d'avoir celle-ci avec lui en tout temps afin de pouvoir l'identifier.
- 

## **8. Est-ce que les élèves seront 2 par casier? Si oui, pourront-ils choisir leur colocataire de casier, surtout pour les plus vieux?**

- Oui, les élèves seront 2 par casier.
- Les tuteurs ou les surveillants d'élèves s'occupent de la distribution des casiers.
- L'attribution des casiers sera faite au cours du mois de septembre.
- En attendant, les élèves pourront laisser leurs effets personnels dans leur bulle- classe
- Un élève ne peut avoir pour partenaire de casier qu'un élève de sa bulle-classe, et ce, pour le reste de l'année à moins d'avis contraire.

## **9. Peuvent-ils partager du matériel ou des instruments de musique ou de laboratoires ?**

- Les instruments à vent appartenant à un seul élève peuvent être utilisés et l'hygiène de cet instrument doit être effectuée par l'élève propriétaire. L'utilisation partagée de cet instrument est interdite.
- Pour les instruments appartenant à l'école, s'il est possible de le faire, on l'attribuera à un seul élève. Dans le cas contraire, l'utilisation partagée est permise, mais une désinfection entre chaque utilisateur doit être faite.
- Les ordinateurs, les équipements d'éducation physique ou de laboratoire seront désinfectés entre les utilisations.
- Le matériel qui ne peut être désinfecté (ex. : les embouchures des instruments de musique, la terre glaise en arts) ne pourra pas être partagé.
- De la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire, nous suggérons que les élèves passent une lingette désinfectante sur leur chaise et leur pupitre à la fin de chaque période de classe.
- ***N.B. Le partage d'objets (crayons, cahiers, vaisselle, ustensiles...) est à éviter au maximum entre les personnes. Si un objet doit être partagé, celui-ci doit être nettoyé entre chaque utilisateur.***

## **10. Les fontaines d'eau sont-elles accessibles aux élèves ou doivent-ils avoir une gourde ?**

- Nous demandons à chaque élève d'apporter au moins une gourde d'eau réutilisable et d'éviter les bouteilles en verre, s'ils ne sont pas protégés d'un enduit de protection.
- Des postes de remplissage des gourdes seront disponibles et clairement identifiés.
- Les fontaines d'eau à boire qui se trouvent dans les aires de vie ne seront pas accessibles en respect des normes de sécurité établies par la Santé publique.

## **11. Comment prévoyez-vous l'organisation des repas?**

- Tous les élèves marcheurs sont encouragés à dîner à la maison.
- Les élèves qui dînent à l'école mangent dans leur classe, avec les élèves de leur bulle-classe.
- On ne peut pas flâner dans les corridors ou dans les aires étudiantes.
- Les élèves des concentrations qui doivent se rendre à une activité sur l'heure du dîner auront en main leur agenda et un message écrit de leur enseignant autorisant leur déplacement (Heure et date inscrite).
- Les élèves qui dînent à l'extérieur de l'école ne peuvent pas entrer avant la cloche. Les portes de l'école s'ouvriront à compter de 11h40. Ils doivent entrer par la porte qui leur a été assignée.
- La cafétéria est fermée et l'on prévoit l'ouverture du service vers la fin du mois de septembre. Des informations vous seront transmises en temps et lieu.

***N. B. Les micro-ondes ne seront pas accessibles. Il est recommandé d'apporter un repas froid ou d'utiliser un thermos si vous désirez avoir un repas chaud. À la fin du repas, les élèves sont conviés à se rendre à l'extérieur ou à participer à des activités structurées dans des endroits identifiés.***

## **12. Les élèves auront-ils l'accès à la cafétéria où doivent-ils manger dans leur classe?**

- Il est à noter que l'aire de restauration ne sera pas ouverte avant le 20 septembre.
- Les machines distributrices seront fonctionnelles dès la rentrée. D'autres informations vous parviendront ultérieurement.
- Les élèves mangent en classe en compagnie de ses pairs d'une même bulle-classe.
- Certaines règles seront de rigueur afin de respecter les exigences de la Santé publique.

### **13. Comme parent, puis-je venir à l'école quand je veux ou l'accès est-il limité ?**

- L'accès à l'école sera limité pour faciliter la recherche de contacts en cas d'une seconde vague. Les déplacements de toute personne provenant de l'extérieur seront limités. De plus, cette personne devra se soumettre à des mesures de sécurité supplémentaires et de mettre son nom sur le registre de présence.
- La permission d'entrer dans l'établissement sera accordée à un parent qui a pris un rendez-vous préalablement ou s'il vient chercher un enfant malade.
- Le parent devra porter un masque, respecter les mesures de distanciation physique, et attendre qu'on vienne le chercher à la réception et suivre tout autre protocole de sécurité établi dans le plan opérationnel.

### **14. Quels rôles les parents peuvent-ils jouer pour assurer la sécurité de leur enfant?**

- Nous sollicitons votre aide, car la famille a aussi un important rôle à jouer afin que le retour à l'école soit plus sécuritaire. En apprenant à vos ados « **les gestes barrières : qui sont les comportements à adopter lors de la pandémie** », nous contribuerons ensemble à préserver la santé des membres de leur communauté.

#### **Gestes barrières**

- Lavage des mains avec du savon
- Étiquettes face à la toux
- Garder ses mains loin de son visage ou de sa bouche
- Respect de la distanciation
- Port du masque ou du couvre-visage lorsqu'on se déplace
- Rester à la maison lorsque l'on est malade





## Les mesures sanitaires

### **15. Quelles sont les mesures sanitaires qui ont été mises en place à l'école ?**

Dès la première journée de classe, nos élèves seront informés des mesures de protection qui ont été mises en place et du protocole qu'ils auront à suivre.

- Des postes d'assainissement des mains sont installés à l'entrée de chaque classe et à l'entrée de l'école.
- Des distributeurs de solutions antiseptiques sont installés à toutes les portes d'accès destinées aux élèves.
- Les élèves et le personnel scolaire sont tenus de se laver ou de se désinfecter les mains régulièrement (entrée et sortie de classe).
- Le couvre-visage ou le masque de procédure est obligatoire dans tous les espaces communs tant pour les élèves que pour le personnel.
- Le masque est obligatoire dans l'autobus.
- Une distanciation de 2 mètres entre l'élève et les adultes.
- Aucune distanciation entre les élèves de la même bulle-classe.
- Une distanciation d'un mètre avec les autres élèves (hors de la bulle-classe) en plus d'avoir un masque.
- Augmentation des routines de nettoyage : rampes, poignées de porte, corridor.
- Nettoyage des classes entre chaque cours si fréquenté par un autre groupe-classe.
- Ajout de plexiglas dans les bureaux où la distanciation physique pourrait poser problème.
- Installation de plexiglas dans toutes les salles de classe.
- Circulation limitée dans l'école.
- Augmentation des surveillances avant et après l'école, sur l'heure du dîner et durant les pauses.
- Installation de pastilles au sol aux endroits stratégiques si nécessaire.

### **16. Comment allez-vous assurer la gestion d'une éclosion ?**

- Le ministère de l'Éducation et la Direction de la Santé publique ont mis au point un protocole d'urgence afin de s'assurer que les rôles et les responsabilités sont bien compris s'il y a une nouvelle éclosion ou si un cas positif de COVID-19 est identifié dans l'école.
- La Santé publique servira de pivot et informera les personnes concernées des étapes à suivre.
- L'école sera informée par la Santé publique s'il y a un cas positif dans une école, et la direction communiquera avec les parents et la communauté-école.

## **17. Si mon enfant me dit ne pas se sentir bien où allez pour trouver les informations dont j'ai besoin pour me faire une idée ?**

**Important : lorsque votre enfant présente des symptômes associés à la COVID-19 :**

- Contactez le **1 877 644 4545** dans les plus brefs délais et suivez les directives de la Santé publique qui vous seront transmises.
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la Santé publique.
- Vous devez aussi en informer l'école dans les plus brefs délais en écrivant à : [alau\\_absences@csmv.qc.ca](mailto:alau_absences@csmv.qc.ca)
- Selon les consignes de la Santé publique, le parent devra ensuite convenir avec la direction adjointe du retour en classe de son enfant.
- **Sachez que si votre enfant présente des symptômes en classe ou à l'école, celui-ci sera évalué et dirigé vers un local d'isolement prévu à cet effet. Il sera important que vous veniez le chercher dans les plus brefs délais.**

Pour plus de détails, nous vous suggérons de lire les documents du Ministère sur la marche à suivre en cas de COVID en milieu scolaire et le document : les enfants et la COVID en [pesant sur le lien](#)

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/pense-bete.pdf?1597860079>

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/feuille-marche-suivre.pdf?159786015>

## **18. Comment allez-vous gérer l'utilisation des toilettes entre chaque période ?**

- Des affiches sur le lavage des mains seront placées dans toutes les toilettes.
- Les toilettes et les vestiaires seront nettoyés au minimum trois fois par jour.
- Une limitation du nombre de personnes dans les toilettes afin de respecter les normes de distanciation.
- Une surveillance accrue durant ces périodes afin d'empêcher une agglomération d'élèves.

## La vie pédagogique

La structure des cours demeure la même. Soyez rassurés, les élèves recevront un enseignement de qualité, où les savoirs essentiels seront enseignés. Afin d'atteindre les résultats escomptés, des ressources supplémentaires seront mises en place pour soutenir l'apprentissage et le bien-être des élèves. Nos professionnels travaillent de consœurs avec les enseignants et sont en mesure de préparer des activités qui nous permettent d'évaluer les besoins de nos élèves.

- De la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire, l'apprentissage se fera à plein temps. Toutefois, les élèves resteront à l'intérieur d'un même groupe classe et dans le même local et sans besoin de distanciation.
- Les enseignants circuleront d'une classe à l'autre.
- Les horaires sont aménagés en fonction du profil-élève, de façon à ce que ces élèves suivent les mêmes cours en même temps.
- Les ateliers et les cours spécialisés (arts visuels, art dramatique, musique, danse et éducation physique) se feront en dehors de la classe-bulle. Les élèves auront à se déplacer vers les locaux assignés et devront respecter les consignes de distanciation.
- 

### **19. Comment allons-nous supporter nos élèves advenant une seconde vague ?**

Un protocole de mesure d'urgence a été établi, ce qui nous permettra de basculer d'un mode à l'autre en moins de 24 heures. Même si nous avons une nouvelle éclosion, l'école sera obligatoire.

- Les élèves auront un plan de travail adapté, comportant des stratégies d'apprentissage spécifiques, leur permettant de basculer rapidement d'un mode à l'autre (l'école, l'apprentissage en ligne ou un hybride).
- Étant donné que nous avons identifié les savoirs essentiels qui doivent être enseignés, les objectifs d'apprentissage pourront être priorisés.
- Les appareils électroniques seront distribués aux élèves qui n'ont pas accès à la technologie pour soutenir leur apprentissage.
- Des espaces virtuels seront créés pour faciliter le travail collaboratif. L'apprentissage par projet ainsi qu'une approche socioconstructiviste seront privilégiés.
- La plateforme TEAMS ou Google éducation seront privilégiés et les élèves auront à se familiariser avec ces deux plateformes dès le début de l'année.
- Les diverses communications se feront sur la plateforme Mozaik. Les élèves pourront y déposer leurs travaux, communiquer avec l'enseignant.

## Le parascolaire

### **20. Peut-on prévoir des activités parascolaires et des sorties avant la fin de l'année scolaire ?**

- Des activités pourront être autorisées, si et seulement, si nous arrivons à faire respecter les mesures de distanciation physique.
- Le maintien des bulles-classes est privilégié et recommandé lorsque les élèves participent à une activité que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enceinte de l'école.
- Les fournisseurs de services doivent respecter le protocole sanitaire recommandé par la Santé publique.
- Les activités plein air seront privilégiées.